

Je voudrais, en terminant, revenir à la question dont j'ai parlé au début: l'importance pour le Canada d'occuper la place qui lui revient dans le programme mondial tendant à l'établissement de la paix internationale. Nous pouvons commencer à réaliser ce programme chez nous en nous employant à cultiver les relations amicales et la concorde entre nous. Inutile de songer à faire régner la paix entre les nations, si nous n'avons pas l'art et la patience de la maintenir entre nous-mêmes, entre les provinces, entre les autorités provinciales et les autorités fédérales; entre le capital et le travail, entre les grandes races qui composent notre nation.

De ce point de vue, nous pouvons être fiers de notre histoire et de notre grand héritage. Les grands hommes d'Etat qui nous ont adressé la parole, membres des deux chambres du Parlement, ont contribué pour beaucoup à assurer la puissance et l'unité du Canada. Nous ne devons pas oublier nos grandes traditions, mais cela ne signifie pas, à mon sens, qu'il nous faille nous reposer à l'ombre des hauts faits des jours passés. Nous devons plutôt tendre sans cesse vers l'aurore des jours à venir.

Des VOIX: Très bien!

(Texte)

L'honorable PAUL-HENRI BOUFFARD: Honorables sénateurs, ce n'est pas sans une très réelle émotion que pour la première fois je me lève pour prendre la parole comme membre du Sénat canadien par où sont passés bien des hommes illustres de mon pays.

Je n'ai malheureusement pas eu l'avantage précieux d'une expérience parlementaire que beaucoup d'entre vous aviez acquise, soit dans le domaine fédéral ou dans le domaine provincial.

Je vous remercie d'avance de l'indulgence que vous voudrez bien m'accorder.

Qu'il me soit permis, à l'aurore de cette Session, de rendre hommage à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le Vicomte Alexander de Tunis, qui, s'il a été parmi les plus grands généraux qui ont conduit les Nations Unies à la victoire définitive, nous donne maintenant l'occasion d'admirer ses grandes qualités de diplomate. Il le fait avec un tact qui n'a d'égal que la grâce avec laquelle la Vicomtesse Alexander le seconde si dignement.

L'honorable leader voudra bien me permettre de lui dire combien je lui suis reconnaissant de m'avoir fait le très grand honneur d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. Ce n'est pas tant à moi que revient cet honneur qu'à la province que je représente et à cette belle circonscription,

L'hon. M. McKeen.

sans doute l'une des plus belles du Canada, située sur les bords du majestueux fleuve S.-Laurent qui fait l'orgueil du pays tout entier et l'admiration de ceux qui viennent nous visiter.

Je profiterai de cette occasion pour le féliciter de la part magnifique qu'il a prise à la conférence des Nations Unies qui vient de se tenir à New-York. Il y a brillé par sa sagesse, sous la direction du très honorable Louis St-Laurent dont la réputation s'étend bien au delà des frontières du Canada. L'honorable leader a beaucoup contribué à faire de cette conférence un succès qui, à certains moments, s'était avéré presque impossible.

Cette expression d'admiration s'adresse aussi à l'honorable leader de l'opposition en cette Chambre. La délégation canadienne a fait l'édification des étrangers et l'admiration des Canadiens.

L'honorable sénateur de Vancouver me permettra de lui faire tous mes compliments pour le magistral discours qu'il vient de prononcer. Ce magnifique début lui assure un brillant avenir dans les plus hautes sphères de notre parlement canadien.

Vous me permettrez bien, honorables sénateurs, de déplorer la disparition de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Patriote ardent, canadien sincère, il avait su exercer, non seulement dans sa ville et sa province, mais dans le Canada tout entier, une influence heureuse. C'est une grande perte, mais nous garderons longtemps le souvenir des leçons qu'il nous a laissées.

La succession au siège de Granville ne comporte pas une tâche facile. En effet, il a été laissé vacant par la mort de sir Thomas Chapais, certes l'une des belles figures contemporaines.

Sir Thomas Chapais fut pendant 56 ans membre du Conseil législatif de la province de Québec et pendant 25 ans membre du Sénat pour la division de Granville.

L'alliance étroite de son père avec Cartier et avec Langevin l'avait, dès son jeune âge, initié aux problèmes politiques de son temps. Elle lui avait donné confiance dans les destinées de la nation canadienne et en avait fait un apôtre irréductible de l'unité des différents groupes qui la composent.

Dans le domaine parlementaire, il a surtout brillé comme leader du Conseil de 1936 à 1939 et de 1944 jusqu'à sa mort. Son éloquence ferme et persuasive, ses manières affables et sa politesse proverbiale lui avaient acquis le respect de tous et l'avaient considérablement aidé à traverser des difficultés que des hommes plus jeunes et plus combattifs auraient trouvées insurmontables.